

Visites d'entreprises

- 37 L'entreprise a une page / rubrique de son site internet dédié à la visite
- 118 L'entreprise est en activité.
- 119 La visite doit s'effectuer sur le lieu de production et donner à voir si possible tout ou partie du processus de production.
- 120 Le site est ouvert a minima 12 jours par an.
- 282 Travail spécifique de mise en valeur du processus de production dans le cadre du projet pédagogique
- 283 Présentation de l'entreprise à l'aide des supports pédagogiques
- 284 Présentation des postes de travail
- 285 Présentation des formations requises pour exercer les métiers dans l'entreprise
- 286 Contact privilégié entre les visiteurs et le personnel (si existant)
- 287 Débat entre les jeunes et une personne dédiée de l'entreprise
- 288 Informations de l'entreprise sur les possibilités de stage

Préhistoire

- 4 Le site réalise une communication en adéquation avec l'offre Préhistoire proposée
- 18 Les restrictions de visites dues à la conservation/préservation du site et les conseils aux visiteurs ainsi que la température du site souterrain sont portés à la connaissance du public.
- 121 Le site est ouvert aux publics à minima 6 mois par an.
- 122 La température souterraine et les conditions particulières de visite sont affichées.
- 184 Il existe un support de sensibilisation/préservation/bons gestes des visiteurs à la conservation du site
- 245 Le guide expose les conditions de visite et la problématique de conservation et de préservation du site et le privilège de la visite.
- 246 Le guide présente les conditions de sécurité.
- 247 Le guide expose l'intérêt du site et sa situation géographique et les relations avec d'autres sites.
- 248 Le guide expose l'histoire et les conditions de découverte du site.
- 249 Le guide est capable de répondre aux questions sur les autres sites.
- 250 Le guide est en mesure de rappeler à tout moment les conditions privilégiées de visite.

Parcs et Jardins

- 203 Entretien irréprochable du parc ou jardins (allées, parterres, massifs)
- 204 Mise en place d'une gestion raisonnée de l'eau et de l'arrosage
- 205 Mise en place d'une gestion des déchets (tri, compostage...)
- 206 Pratiques horticoles raisonnées
- 207 Utilisation de bois certifiés (constructions, mobilier...)
- 208 Utilisation de matériaux naturels pour la signalétique (bois, ardoises...)

Ecomusées

- 117 Le site est ouvert au moins 180 jours par an.
- 179 La visite présente le contexte historique, humain et social.
- 180 Les enjeux contemporains du site et du territoire sont présentés.
- 181 La visite permet un questionnement sur la société.

Parcs à thème, parcs d'attraction ou de loisirs

- 5 Les thèmes du site de loisir sont déclinés dans les supports de communication (brochure, site internet, etc.)
- 38 Le site dispose d'une billetterie en ligne accessible toute l'année
- 185 Les animations (attractions, ateliers, spectacles, etc.) s'intègrent dans la thématisation du site.
- 186 Les animations sont adaptées à un large public familial (enfants, adultes, senior/individuel, groupe...)
- 187 Le site dispose d'une diversité dans ses animations. Au moins de 2 types d'animations différentes sont présentes dans le site
- 188 Le site a mis en place un dispositif de formation à la sécurité du personnel et assure un suivi de leurs compétences.
- 189 Parcs d'attraction, parcs à thème : Le personnel veille à la sécurité du visiteur
- 190 Parcs d'attraction, parcs à thème : Les consignes de sécurité sont visibles de tous et lisibles
- 191 Parcs d'attraction, parcs à thème: Les consignes de sécurité sont traduites en au moins une langue étrangère
- 192 Parcs d'attraction, parcs à thème : Les consignes de sécurité sont traduites dans une deuxième langue étrangère
- 193 Parcs d'attraction, parcs à thème : Les attractions sont en bon état
- 194 Parcs d'attraction, parcs à thème : Les attractions sont propres
- 226 Le nombre de sanitaires est adapté à la capacité d'accueil

dont 4 spécifiques Parcs de loisirs (NM si le site n'est pas un parc de loisirs)

- 5 Les thèmes du site de loisir sont déclinés dans les supports de communication (brochure, site internet, etc.)
- 38 Le site dispose d'une billetterie en ligne accessible toute l'année
- 116 Le site propose une offre adaptée à la saisonnalité.
- 187 Le site dispose d'une diversité dans ses animations. Au moins de 2 types d'animations différentes sont présentes dans le site

Maisons d'écrivain

- 153 La présentation des objets ayant appartenu à l'écrivain est soignée et adaptée.
- 154 Des manuscrits et des livres de ou sur l'auteur sont présentés, avec commentaires.
- 155 Des textes de l'auteur sont présentés (panneaux, moyens audiovisuels.....).
- 171 Le site propose des supports de médiation sur les liens de l'auteur et de l'œuvre avec le lieu.
- 172 Le site propose des balades littéraires (importance du paysage environnant)
- 173 La visite aide à la compréhension de la vie de l'écrivain (engagements, goûts, liens, rapport à la maison...)
- 174 La visite aide à la compréhension de l'œuvre de l'écrivain (nature, contenu, succès, lien avec la maison...)
- 268 La boutique propose des livres (de l'auteur et autres)
- 269 A la boutique, des livres de l'auteur sont disponibles au moins en une langue étrangère.
- 270 A la boutique, des livres de l'auteur sont disponibles au moins en une deuxième langue étrangère.

Lieux de mémoire

- 39 La Charte d'éthique est présente sur le site internet et visible sur le Site.
- 68 Si des drapeaux flottants sont présentés, ils sont en parfait état.
- 86 Il est rappelé dans le règlement que le site a signé une charte éthique
- 123 Le lieu de mémoire est ouvert au moins 120 jours par an à la visite, qui correspondent à la spécificité du site et de la destination.
- 124 L'accueil des vétérans est spontanément personnalisé.
- 125 Un espace d'expression est réservé aux vétérans et aux familles qui le souhaitent.
- 175 Si existant, le plan du site est traduit en une langue étrangère, et est distribué au visiteur.
- 176 Les sources de tout ce qui est présenté au public sont clairement exposées.
- 177 Les traductions sont validées.
- 178 Le lieu de mémoire met en relation l'histoire et les réalités contemporaines dans le but d'une meilleure compréhension du lieu et du contexte historique.
- 254 Le guide maîtrise le groupe de visiteurs selon le Règlement du Lieu de Mémoire.
- 379 Le site valorise les autres équipements et les lieux de mémoire sur la même thématique.
- 395 Les documents à la vue des visiteurs sont validés sous la responsabilité de la direction du Site.

Promenades en barques

- 130 L'embarcadère explique pour les promenades avec ou sans guide les consignes de sécurité et fournit les gilets de sauvetage ainsi que le numéro de téléphone de la structure, précise le nombre de personnes par plates, la tenue adéquate (gilet de sauvetage pour certains), les enfants : attention, parents, vous devez veiller...
- 131 Le personnel s'assure que l'interlocuteur est satisfait des informations données.
- 182 Le contenu des documents fournis est clair pour éviter aux visiteurs de se perdre.
- 183 Une note de sensibilisation au respect de l'environnement est présente sur le plan fourni.
- 199 L'embarcadère fournit du matériel propre et en bon état (embarcation, assises, rames...bacs pour laisser les affaires au sec).
- 200 Des explications sont fournies pour manœuvrer la barque.
- 201 La durée de la promenade est bien calculée par l'embarcadère pour le visiteur sans habitude de pratique.
- 202 De l'aide est proposée aux visiteurs pour descendre de la barque/bateau
- 251 Le discours du guide apporte de nombreuses connaissances aux visiteurs sur la faune, la flore (site classé, patrimoine culturel, naturel, bâti...).
- 252 Le rythme de la promenade n'est ni trop lent ni trop rapide : les visiteurs ont le temps d'apprécier la visite au rythme des commentaires, et le rythme est régulier : guidage bien géré dans le temps imparti.
- 253 Le discours du guide est ponctué d'histoires et d'anecdotes pour susciter l'intérêt et la curiosité du visiteur.